

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023
Numéro de séance : 5
Date de la séance : Mardi 28 mars 2023
Date de convocation : Jeudi 9 mars 2023
Présidence de : Stéphane Blardat, proviseur

Quorum : 16
Nombre des présents : 20
Nombre d'absents excusés : 3
Nombre d'absents: 7

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
I – DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
• Rappel de l'ordre du jour		4		
• Adoption des Comptes-rendus des CA des 23 et 26 janvier 2023		4		x
•				
II – DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL				
• Adoption du compte financier 2022		5	CA NTR 2022/23	x
• Affectation du résultat de l'exercice 2022		5	CA NTR 2022/23	x
• Décision budgétaire modificative n °3		5	CA TR 2022/23	x
• Décisions modificatives budgétaires pour information		6		x
• Marchés alimentaires		6	CA TR 2022/23	x
• Sorties d'inventaires		6	CA NTR 2022/23	x
• Convention CROUS-CEVC formation « aux gestes qui sauvent »		7	CA TR 2022/23	x
• Convention avec le Service des Concours Communs – Toulouse INP pour organisation des épreuves au lycée		7	CA TR 2022/23	x
• Contrat Nilfisk maintenance de l'autolaveuse		7	CA TR 2022/23	x
• Contrat avec le CFC Centre français d'exploitation du droit à copie		7	CA TR 2022/23	x
III- DOMAINE VIE DE L'ELEVE				
• Sortie en Anjou SVT avec les BCPST2		8	CA TR 2022/23	x
• Information FLAC		8		
• Information Appel à projet du CVL		8		
IV- DOMAINE PEDAGOGIQUE				
• Modifications du règlement intérieur		9	CA TR 2022/23	
• Indemnités missions particulières 2023/2024		9	CA TR 2022/23	x
• Information du calendrier de fin d'année scolaire et de rentrée de septembre 2023		9		x
• Information labellisation égalité filles garçons		9		x
•				

Le Président,

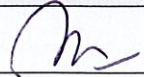

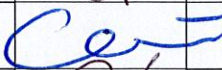
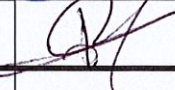

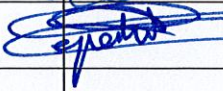



Stéphane Blardat



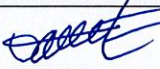
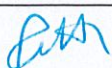

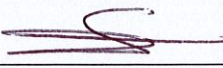

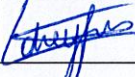
Le Secrétaire de séance,

Vincent Guastavino
Représentant-e des personnels administratifs,
Techniques, Socio, de Santé

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du : 28/03/2023

<i>Nature</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Titulaire</i>	<i>Emargement</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Suppléant</i>	<i>Emargement</i>
10 membres de droit ou désignés				
Proviseur	Stéphane BLARDAT			
Proviseur adjoint	Patrick BLANCHARD			
Gestionnaire / Ag. compt.	Yannick FOURCADE			
CPE	Maryse POURRAIN			
Personnalité Qualifiée	Hervé GALTAUD			
Personnalité Qualifiée	Richard SARAH			
Représentant Ville de Tours	Antoine MARTIN	<i>excusé</i>		
Représentant Tours Métropole	Franck GAGNAIRE	<i>excusé</i>	Anne BLUTEAU	
Représent. du cons. rég.	Jean-Patrick GILLE	<i>Excusé</i>	Betsabée HAAS	
Représent. du cons. rég.	Ambre LOUISIN			
10 représentants élus des personnels de l'établissement				
Pers. enseign. et d'éd.	René BEHOCARAY		Miréia Alonso	
Pers. enseign. et d'éd.	Laurent LEPETIT		Paola DOS SANTOS	
Pers. enseign. et d'éd.	Anne MANNLEIN		Marie-Anne MULQUIN CHOMMELOUX	
Pers. enseign. et d'éd.	Audrey AUBEL		Margaux GROUSSIN	
Pers. enseign. et d'éd.	Jérôme PUYBARET		Julien BOUTON	
Pers. enseign. et d'éd.	Soizic MULLER		Laurence SIMON GAUTIER	
Pers. enseign. et d'éd.	Marie HEZARD		Thierry ROGEL	
Pers. ATOS	Jérôme LANCHAIS		François AIRIAU	
Pers. ATOS	Julien POUGETOUX		Annabelle JUIGNE	
Pers. ATOS	Vincent GUASTAVINO		Yannick BIGRE	

10 représentants élus des parents d'élèves et des élèves

Parent d'élève FCPE	Alexandra VALENTIN		Irène CUIILLERIER	
Parent d'élève FCPE	Elodie POTTIER		Christine POUPEAU	
Parent d'élève FCPE	François BLANCHETIERE		Rodolphe ANDRE BLAIS	
Parent d'élève PEEP	Alexandra SCHALK PETITOT		Stéphanie HUBERT DOGAN	
Parent d'élève PEEP	Edouard DE GERMAY		Vanessa LABARDIN	
Elève	Adèle Tessier		Lola DRUAIS	
Elève	Anaé JESSET		Raphaëlle SARVGHAD RAZAVI	
Elève	Aélys JESSET		Marie SCHUMACHER	
Elève	Kévin COTTIN		Eliott HOUGET	
Elève	Léonie DREYFUS		Jean Toulzac	

Total : présents

Mme LE CORNEC, proviseure-adjointe, est invitée à participer.

I. DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit, mardi 28 mars, à 18h15, en salle S03 à l'annexe Emile Zola. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. Guastavino, représentant des personnels administratifs, techniques, socio et de santé, est désigné secrétaire de séance en application du règlement des séances qui a été acté en conseil d'administration du 14/10/2021.

1.1. Le proviseur rappelle l'ordre du jour de la séance.

- Adoption des deux procès-verbaux des conseils d'administration des 23 et 26 janvier derniers
- Adoption du compte financier
- Affectation du résultat de l'exercice 2022
- Décisions modificatives budgétaires
- Décisions modificatives budgétaires pour information
- Marchés alimentaires
- Sorties d'inventaire
- Convention CROUS-CVEC de participation financière à l'action formation aux « gestes qui sauvent »
- Convention avec le Service des Concours Communs – Toulouse INP pour organisation des épreuves au lycée
- Contrat Nilfisk de maintenance de l'autolaveuse
- Contrat avec le CFC Centre Français d'Exploitation du Droit à Copie
- Sortie scolaire à Angers, classe BCPST2, avec un professeur de SVT
- Modification du règlement intérieur
- Indemnités missions particulières 2023/2024
- Calendrier de la fin d'année scolaire et de rentrée de septembre 2023
- Information Flac,
- Information labellisation égalité filles-garçons –
- Information Appel à projet du CVL

1.2. Adoption du compte-rendu du CA du 23/01/2023

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer.

<u>Résultats du vote</u>	Votants : 20	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--------------------------	--------------	-------------------------------	--------------	--------------------	-------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

1.3. Adoption du compte-rendu du CA du 26/01/2023

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer.

<u>Résultats du vote</u>	Votants : 20	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--------------------------	--------------	-------------------------------	--------------	--------------------	-------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

II. DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL

2.1. Vote du Compte financier 2022

Conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil d'administration est invité à adopter le compte financier de l'exercice 2022 après présentation de celui-ci par l'ordonnateur et par l'agent comptable du lycée Descartes.

M. Fourcade présente le compte financier de l'exercice 2022. L'ensemble des éléments ayant été transmis dans le rapport d'accompagnement joint à la convocation, Monsieur Fourcade expose une synthèse des éléments marquants de l'année écoulée.

Les recettes constatées en 2022 s'établissent à 2 403 036,18 €, en augmentation de 662 903,92 € (+ 38 %) par rapport à 2021.

Les dépenses constatées en 2022 sont de 2 227 434,15 €, en augmentation de 431 932,21 € (+24 %) par rapport à 2021.

L'exercice 2022 a été marqué par un contexte général d'augmentation des prix et une hausse sensible des dépenses d'énergie, de denrées alimentaires ou de reprographie (papier). 2022, s'est cependant conclu par un excédent de 220 684,89 € qui s'explique en partie par :

- 49 387 € pour des opérations d'apurement et des régularisations ont été enregistrées en 2022. Ces recettes sont exceptionnelles par leur nature.
- 37 693 € de dépenses provisoires en fin d'exercice 2021 qui avaient été surestimées et ont généré un excédent en 2022.
- 154 940 € de compléments de la dotation de fonctionnement de la Région pour les denrées alimentaires et l'énergie.

Le fonds de roulement au 31 décembre 2022 s'établit à 484 450,83 € en augmentation de 219 384,73€ (+83 %). Il représente 80 jours de fonctionnement du lycée.

Dans un contexte 2022 difficile, la situation financière du lycée Descartes s'est donc fortement renforcée.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--	--------------------	---	---------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023 -du Conseil d'administration : vote du compte financier 2022

2.2. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

Après l'adoption du compte financier de l'exercice 2022, le Conseil d'administration approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 (+ 220 684,89 euros) sur le compte de réserves unique 10681. Au lycée Descartes depuis 2013 (mise en place du nouveau cadre budgétaire et comptable), le résultat de l'exercice est intégralement affecté à un compte de réserves unique.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--	--------------------	---	---------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023 -du Conseil d'administration : Affectation du résultat de l'exercice 2022

2.3 Décision Budgétaire Modificative (DBM) n°2

M. Fourcade présente ensuite la décision budgétaire modificative n°2 qui est soumise au vote. Elle prévoit un prélèvement de 42 310 euros pour divers investissements (aménagement de la cour d'honneur et du hall de la rue des minimes, mise en place de deux laboratoires de langues au bâtiment E - 1^{er} étage, un robot Delta 2D en Science de l'Ingénieur pour les classes CPGE et des compléments d'achats pour la restauration et les autres services).

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--	--------------------	---	---------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Décision Budgétaire Modificative n°2

2.4 Décisions modificatives budgétaires pour information

M. Fourcade présente, pour information, la décision budgétaire modificative n°1 d'un montant de + 46 298,51 €, qui comprend l'intégration de subventions et de projets de voyages et sorties dans le budget 2023.

2.5 Marchés alimentaires

Le lycée Descartes a engagé des procédures de mise en concurrence (8 marchés à procédure adaptée et 34 lots) pour l'approvisionnement en denrées alimentaires pour la période du 01 mai 2023 au 15 juillet 2024 :

- -pain frais,
- -beurre, œufs, fromages
- -surgelés
- -produits carnés frais
- -fruits et légumes frais
- -produits élaborés frais
- -produits de la mer

Les différentes candidatures et offres ont été étudiées. Deux commissions de dégustation ont permis d'évaluer la qualité des échantillons demandés. Après avis de la commission marchés réunie le 22 mars 2023, 33 lots peuvent être attribués

Il est demandé d'autoriser le chef d'établissement à signer les marchés avec les titulaires retenus. Les entreprises attributaires et les modalités de mise en concurrence sont précisées dans le procès-verbal de la commission marchés ci-joint.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--	--------------------	---	---------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Marchés alimentaires

2.6 Sortie d'inventaires

M. Fourcade présente la liste des biens à retirer de l'inventaire comptable de l'établissement selon la procédure simplifiée de mise au rebut. La liste comprenant des dispositifs encore utilisés, les représentants des personnels demandent si leur usage sera encore autorisé et ce qu'il adviendrait en cas de réparations ou d'accident. M. Fourcade les rassure sur ce point, précisant qu'il ne s'agit que leur valeur comptable qui devient nulle. Le conseil d'administration émet un avis favorable à la mise au rebut des biens.

Après validation de la procédure par les autorités de contrôle (Rectorat et Région), les écritures comptables de sortie d'inventaire seront passées. Elles seront sans impact sur le fonds de roulement de l'établissement et ses capacités financières.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--	--------------------	---	---------------------	-------------------------------------	------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Sorties d'inventaires

2.7 Convention CROUS/CEVC formation « aux gestes qui sauvent »

Une convention de participation financière à l'action « formation aux gestes qui sauvent » est conclue entre le CROUS et le lycée pour la mise en place d'une formation de 2 heures aux premiers secours à destination des étudiants de CPGE ; l'objectif étant d'apprendre à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours. Le CEVC du CROUS prend en charge cette formation afin de veiller à l'amélioration des conditions de vie et de travail des étudiants.

Les représentants des élèves demandent s'il ne serait pas plus pertinent d'avoir une formation plus poussée, de type PCS1. Mme Pourrain précise que cette formation ne s'adresse qu'à des étudiants de classes préparatoires (CROUS) et que ces derniers ne disposent que de peu de temps libre dans leur cursus. Il vaut sans doute mieux privilégier une formation moindre, mais plus largement dispensée.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Convention CROUS/CEVC formation « aux gestes qui sauvent »

2.8 Convention avec le Service des Concours Communs – Toulouse INP

M. le proviseur demande aux administrés l'autorisation de signer la convention avec le Service des Concours Communs – Toulouse INP pour désigner le lycée Descartes centre d'examens pour les épreuves écrites du Concours Commun INP et du concours e3a-Polytech pour la période du 24 au 28 avril 2023 (ou au 27 avril pour les filières TSI et TPC).

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Convention avec le Service des Concours Communs – Toulouse INP

2.9 Contrat Nilfisk de maintenance de l'autolaveuse

M. le proviseur demande aux administrés l'autorisation de signer le contrat avec la société Nilfisk dont vous avez été destinataires du devis pour la maintenance de l'autolaveuse.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Contrats Nilfisk de maintenance de l'autolaveuse

2.9 Contrat avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC)

M. le proviseur demande aux administrés l'autorisation de signer le contrat avec le CFC qui permet aux enseignants la copie et la diffusion d'œuvres protégées aux élèves en complément de leurs cours pour l'année 2023.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
----------------------------------	--------------------	---	---------------------	-------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Contrat avec le Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie (CFC)

III. DOMAINE VIE DE L'ÉLÈVE

3.1 Sortie en SVT en Anjou avec la classe de BCPST2 le mardi 16 mai 2023

M. Louet emmène sa classe en Anjou afin de faire des observations et études en botanique, géologie, géographie dans le cadre du projet professionnel des étudiants de BCPST2. La part financière demandée aux 43 étudiants s'élèvera à 35 euros, elle correspond aux frais de transports (car). La part financière prise en charge par l'établissement s'élève à 105 euros, et correspond aux frais de transport des 3 accompagnateurs. Les membres du conseil autorisent cette sortie.

Résultats du vote	Votants :20	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés :20	Avis favorable :20	Avis contraire :0
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	---------------------	---------------------------	--------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Sortie en SVT en Anjou avec la classe BCPST2 le mardi 16 mai 2023

3.2 Information Flac

M. Blardat présente le programme des ateliers dans le cadre de la Fête Lycéenne des Arts et de la Culture qui se déroulera dans la semaine du 22 mai au 26 mai 2023. Ces ateliers comprendront, une exposition en début de semaine des travaux des élèves effectués en Arts Plastiques (Mme Scheele organisatrice), des ateliers proposés par les élèves du club développement durable (M. Delaunay, organisateur), une intervention des élèves du chœur et de l'orchestre du lycée (Mme Le Signor, organisatrice) et tous les ateliers dont les membres du CVL sont organisateurs (incroyable talents...). Chaque élève aura un crédit de participation (sur inscription, autorisation d'absence en cours) à 3 ateliers maximum ; sauf si un contrôle est prévu en cours.

3.2 Information Appel à projet du CVL

M. Blardat informe les administrés d'un appel à projet qui est lancé auprès du Comité Académique de Vie Lycéenne (CAVL) du rectorat pour la demande de financement de crédits « fonds de vie lycéenne » ; demande commune émanant de la Maison des Lycéens, des éco-délégués, des ambassadeurs lycéens contre le harcèlement, encadrés par Mme Deschamps CPE. Ce projet s'intitule « Tous unis contre le harcèlement » et vis à promouvoir l'expression et la communication des élèves au sein du lycée, à améliorer le bien-être et la qualité de vie au sein du lycée et enfin à permettre de former des élèves à la citoyenneté : valeurs de la république, laïcité, harcèlement, médiation par les pairs...

Ce projet s'inscrit dans le projet d'établissement et serait à destination des élèves de tout niveau (2nde-première-terminale) et s'étalerait sur toute l'année scolaire.

IV. DOMAINE PEDAGOGIQUE

4.1 Modification du règlement intérieur

Le règlement intérieur qui vous a été adressé fait état de toutes les mises à jour à approuver. M. le proviseur, sans observation des membres actent ces modifications.

<u>Résultats du vote</u>	<u>Votants :20</u>	<u>Abstentions, nuls, blancs :0</u>	<u>Exprimés :20</u>	<u>Avis favorable :20</u>	<u>Avis contraire :0</u>
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	---------------------	---------------------------	--------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Modifications du règlement intérieur

4.2 Indemnités missions particulières 2023/2024

La répartition prévisionnelle des Indemnités pour Missions Particulières pour l'année scolaire prochaine a été diffusée par mail aux administrés.

M. le proviseur demande l'approbation de cette répartition.

<u>Résultats du vote</u>	<u>Votants :20</u>	<u>Abstentions, nuls, blancs :0</u>	<u>Exprimés :20</u>	<u>Avis favorable :20</u>	<u>Avis contraire :0</u>
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	---------------------	---------------------------	--------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Indemnités missions particulières 2023/2024

4.3 Information du calendrier de fin d'année scolaire et de rentrée 2023

Le calendrier dont les membres ont été destinataires, a fait l'objet d'une diffusion à toute la communauté scolaire (personnels, parents, élèves et étudiants).

4.4 Information labellisation égalité filles garçons

Le comité de labellisation de la mission académique du Rectorat d'Orléans vient de nous informer que le lycée Descartes a obtenu la labellisation niveau 1 Egalité filles garçons, label que le lycée conservera pour une durée de 3 ans (jusqu'en mars 2023). Un grand merci aux référentes Mme Barnier, infirmières scolaires et Mme Simon-Gautier, professeure en SES ; Des éléments de communication vont nous parvenir (logo et charte) afin qu'on les exploite au mieux.

Questions diverses :

Les représentants des professeurs soulèvent la question de l'utilité des bacs bleus, installés dans chaque salle de l'établissement. Ils servent de bacs de récupération papier à des fins de valorisation.

L'intendant répond que le contrat passé avec une entreprise de récupération est terminé depuis longtemps.

Il ajoute que les consignes de tri de Tours Métropole stipulent de mettre tout ce qui est valorisable dans les bacs jaunes de la Ville.

En conséquence, ces bacs bleus sont caducs, et seront donc enlevés prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.